



**Monsieur Nicolas MARTIN**  
Monsieur le Président  
Roulons En Ville à Vélo  
1 rue Michel SERVET  
26000 VALENCE

Valence, le 15 juillet 2021

Référence : NC/AEBH  
[anne-elisabeth.bureau-habas@valenceromansagglo.fr](mailto:anne-elisabeth.bureau-habas@valenceromansagglo.fr)

Monsieur le Président,

Valence Romans Agglo installera son nouveau Conseil de Développement dans le courant du second semestre 2021, conformément à la loi NOTRe du 7 août 2015.

Le Conseil de Développement est une instance participative, de proposition et de réflexion stratégique et permet de regrouper les acteurs qui souhaitent s'impliquer dans la vie du territoire. Il a un rôle consultatif et peut s'autosaisir de tout sujet en lien avec le territoire.

Le Conseil de Développement regroupera 4 collèges, en lien avec les ambitions du projet de territoire de Valence Romans Agglo :

- Transition Ecologique / Responsabilité sociale et environnementale
- Equilibres territoriaux et mobilités
- Formation, insertion et attractivité
- Evolution du cadre de vie et adaptation des services à la population à l'horizon 2030.

Dans cette logique de co-construction avec les acteurs de notre territoire et compte tenu de votre implication locale, nous avons le plaisir de convier votre structure à participer au futur Conseil de Développement.

Il vous est proposé de soumettre deux représentants, soit un titulaire et un suppléant, avec pour objectif de respecter la parité femme / homme. Si cette dernière, obligatoire à l'échelle du Conseil, ne ressortait pas de la première désignation opérée par l'ensemble des organisations sollicitées, nous nous permettrons de vous solliciter de nouveau.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les élus communautaires ne peuvent pas intégrer le Conseil de Développement.

.../...

.../...

Nous vous remercions de nous transmettre les noms et coordonnées de vos représentants souhaités avant le 27 août 2021,

- soit par mail : [anne-elisabeth.bureau-habas@valenceromansagglo.fr](mailto:anne-elisabeth.bureau-habas@valenceromansagglo.fr)

- soit par courrier :

Valence Romans Agglo  
1 Place Jacques Brel  
CS 30125  
26905 Valence, Cedex 09

Les membres seront désignés pour la période de 3 ans, renouvelable jusqu'à la fin du mandat intercommunal en cours. Nous reviendrons vers vous pour vous communiquer la liste des membres désignés au Conseil de développement, arrêtée par l'intercommunalité.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous remercions de la réponse que vous pourrez apporter à la présente.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.



**Nadine CHEVROL**  
Conseillère déléguée,  
Démocratie participative,  
Conseil local de développement